ASF SVK ATF
Association Suisse du Froid
Section romande

OIBT art. 15 et 15.4
Commande de matériel de cours

Chaque participant a l'obligation de se présenter au cours avec le matériel listé ci-dessous, en bon état et conforme aux normes en vigueur. (*Certains articles sont uniquement requis pour le cours l'art. 15.4*).

⚠️ **Ce matériel n'est pas inclus dans le prix de la formation.**

Si vous ne disposez pas de votre propre matériel, vous avez la possibilité de le commander en retournant ce formulaire complété à secretariat@asf-froid.ch, **au minimum un mois avant le début de la formation.**

Article	*Description*	**Prix Informatif*	*Quantité commandée*
	Appareil de mesures OIBT Appareil de mesures OIBT Fluke 1162 Norme : EN 61557 **Obligatoire pour l'art. 15**	CHF 1'240.00 HT	
	Enrouleur de fil pour mesure continuité Enrouleur de fil pour mesures de résistance de conducteur de protection, pour l'utilisation avec un appareil de contrôle d'installations OIBT. Longueur 30 mètres. **Recommandé pour l'art. 15**	CHF 119.00 HT	
	Testeur de mise à terre Testeur de mise à terre ELBRO ET45 (20m) pour la mesure de continuité du PE. **Obligatoire pour l'art. 15.4**	CHF 405.00 HT	
	Multimètre et VAT (4 en 1) Appareil obligatoire pour vérifier l'absence de tension selon règle SUVA n° 3 en vigueur. Idéal pour les dépannages : appareil multifonction avec voltmètre (VAT), ampèremètre, ohmmètre, détection du champ tournant des phases (L1-L2-L3), lampe de poche intégrée, et mesure TRMS. Norme : EN 61243-3 **Obligatoire pour l'art. 15 et 15.4**	CHF 225.00 HT	
	Kit de verrouillage Kit de verrouillage pour interrupteur cadenassable et disjoncteur. Obligatoire selon la règle n°2 de la SUVA **Obligatoire pour l'art. 15 et 15.4**	CHF 60.00 HT	

	Calculatrice Calculatrice scientifique **Obligatoire pour l'art. 15 et 15.4**	CHF 28.00 HT	
	Norme NIBT compact à jour Classeur NIBT compact 2025 en français (Pour le cours : NIBT classeur A4 accepté) **Obligatoire pour l'art. 15** Fortement recommandé pour l'art. 15.4	CHF 222.00 HT	
	Manuel : Mesures selon NIBT 2025 **Obligatoire pour l'art. 15** Fortement recommandé pour l'art. 15.4	CHF 30.00 HT	
	Formulaire technique Formulaire technique **Recommandé pour l'art. 15 et 15.4**	CHF 33.00 HT	
	***TOTAL DE LA COMMANDE :**	***CHF**	

*** Les prix indiqués sont hors taxes ; la TVA sera ajoutée à la facture.**
Les prix sont donnés à titre indicatif, ils peuvent varier sans préavis.

Données du participant pour la facturation et remise du matériel :

Date de cours (session) :	
Participant (nom et prénom) :	
Entreprise :	
Personne de contact :	
E-mail (personne de contact) :	
Date :	Signature :

Version 2025_b